

Mutations

1.

En mai 2018, les MAPE déjà centre maternel sont devenues parentales. La transformation de 8 places sur 55 en places destinées à l'accueil de couples avec enfant(s), 47 toujours attribuées à des femmes avec enfant(s) ou exceptionnellement à des pères « isolés » avec enfant(s), concrétise l'adaptation à l'évolution des formes de parentalités telles qu'elles se vivent aujourd'hui, de deux foyers maternels fusionnés en 2015 en Maisons d'Accompagnement Parents Enfants, le « s » de parents comme marqueur d'une rupture annoncée.

La réécriture du projet d'établissement n'a pas seulement consisté à substituer le mot « parent(s) » à « jeune femme » ou « jeune mère », mais à le redéfinir en actant des inflexions essentielles : continuum foyer maternel et parental, soutien au projet conjugal des familles, approche différente du droit des personnes accueillies avec notamment la participation des familles aux réunions de synthèse. Le travail de réécriture a permis une acculturation collective pour bousculer les représentations de la place de chacun des parents auprès des enfants, ces parents considérés comme premiers protecteurs de l'enfant.

Autres évolution et projet : la proposition faite aux familles d'un suivi après leur départ de l'établissement pour améliorer les conditions de sortie, le « Relais + 3 mois » déjà expérimenté ; et le projet d'accompagnement à distance Archipel en cours d'élaboration.

Pour répondre à cet appel à projet en vue de l'ouverture de places en centre parental dans les Hauts-de-Seine, nous avons contribué à la démarche inter-associative coordonnée avec les autres gestionnaires de foyer maternel : complémentarité des propositions, organisation de formations communes, mise en place d'un comité de pilotage commun.

S'il est trop tôt pour tirer un bilan à partir de l'accueil de deux familles au cours du second semestre 2018 (quatre autres familles admises début 2019), il faut souligner l'enthousiasme des professionnels pour cette orientation, leur implication dans l'élaboration collective et dans les formations, alors que les horaires de travail ont été adaptés à la disponibilité et aux besoins des familles.

Les questionnements, au cours des réunions de parents et du CVS, Conseil de la Vie Sociale, par les jeunes femmes présentes qui voient leur lieu d'accueil évoluer, participent de la dynamique positive. L'accueil de couples provoque le déplacement de la norme dans le discours dominant - une femme, un enfant - vers celle d'une diversité de configurations familiales en phase avec les évolutions sociétales, et perçue comme telle, une fois entendu que les places pour femmes seules avec enfant, « public » majoritaire, seront bien préservées.

2.

Si l'accompagnement quotidien des familles en hébergement diffus ou collectif par les différents services éducatifs, et si l'accueil des enfants en journée par deux crèches et 15 assistantes maternelles salariées se prêtent mal à la quantification « des actes », ils mobilisent auprès des familles, 24 heures sur 24 et 365 jours par an, au moins 70 professionnels dans une infinité d'actions essentielles.

En revanche, l'énumération des médiations récurrentes ou exceptionnelles rend visibles toutes les énergies dépensées pour offrir aux enfants et aux parents ces moments d'éducation et de plaisir, favorisant le développement de l'enfant et l'épanouissement de tous : ateliers éducatifs, sorties culturelles et de loisir, au parc, au zoo, à la ferme..., pique-niques, visites au marché avec les enfants, séjours de vacances de cinq jours pour 13 familles, fêtes d'été, d'hiver, vernissage d'exposition...; intervention d'un musicien dans les crèches,

ateliers parents/enfants... ; animations collectives : semaine du goût, éducation à la santé, sur les écrans, le tabac..., et 50 réunions d'expression des personnes dans les différents groupes d'accueil, 3 réunions du CVS.

Ce foisonnement témoigne de la recherche permanente de médiations, pour proposer une parole éducative empruntant des chemins de traverse, et favoriser l'émergence d'une expression construite, fondement de toute insertion sociale. Il reflète aussi le dynamisme des équipes éducatives et de l'assise institutionnelle qui permet aux professionnels de faire valoir leurs compétences, leurs savoirs, leur créativité.

3.

La politique de formation des MAPE s'est structurée autour de l'objectif de mieux relier les actions de formation à la pratique éducative et celui de faire de l'établissement une entreprise apprenante. Un cycle interne intitulé « L'enfant, ses parents en foyer maternel ou parental » de 12 demi-journées a été conçu en lien avec le centre de formation Saint-Honoré (Paris). 45 professionnels y ont participé, chacun d'eux en moyenne pour 4 à 5 demi-journées.

Dans un établissement dispersé, une telle organisation permet la rencontre de professionnels et stagiaires de toutes les fonctions et intervenant dans les différents sites. L'ambition est d'installer l'établissement dans un mouvement de mise à jour intellectuelle permanente, d'inscrire la démarche de formation dans le rythme du travail des professionnels, comme une des tâches inhérentes à l'acte éducatif. Il s'agit de signifier la nécessité d'actualiser nos connaissances et nos savoir-faire, de le faire ensemble, d'élaborer une pensée partagée par les professionnels des MAPE, et de permettre à chacun des professionnels de développer ses compétences.

Deux autres moments forts en 2018 : la venue de Jean EPSTEIN, psychosociologue, auteur de plusieurs livres dont « Assistantes maternelles, un monde extraordinaire », pour une journée réunissant les 40 professionnelles de la petite enfance sous le titre : « Les moments de séparation à l'accueil et les temps de retrouvailles », et une formation, « Accompagner et soutenir la conjugalité » animée par Frédéric VAN DER BORGHT, co-auteur du livre « Protéger l'enfant avec ses deux parents », livre de référence sur les centres parentaux.

4.

Le travail avec les familles du foyer maternel et parental s'est poursuivi selon des modalités d'accueil individualisé en appartement (38 familles) et dans deux collectifs pour 8 et 9 familles. L'accueil de jeunes femmes avec leur enfant dans un hébergement collectif répond à une nécessité éducative et de prévention, le dispositif est adapté pour une part importante des familles orientées vers les MAPE. L'alternative – alors que l'accueil en appartement n'est pas judicieux pour elles - n'existe pas vraiment pour les jeunes femmes qui n'ont en général aucune appétence pour vivre durablement dans les régions où sont implantées les assistantes familiales, s'il s'en trouvait pour un accueil mère/enfant à long terme.

Le foyer collectif est à la fois espace d'éducation et de protection de l'enfant, y compris l'enfant mère mineure, et alors que les familles concernées concentrent ici les difficultés les plus grandes, il est parfois une scène de conflit. Dans un contexte sociétal où l'autorité est souvent délégitimée, des événements survenus aux MAPE ont fait émerger une prise de conscience collective sur les risques au travail auxquels sont exposés les professionnels, risques déjà considérés mais insuffisamment pris en compte dans la pratique éducative quotidienne. L'impératif d'une anticipation systématique par les différents acteurs, des réactions possibles face aux positions institutionnelles s'est imposé comme procédure incontournable. Cette prévention est d'autant plus nécessaire que la pierre angulaire du projet éducatif est l'engagement des professionnels, portés par des convictions personnelles profondes, qui ont choisi de travailler auprès de ce public-là et dans ce contexte-là, et qui trouvent dans le projet d'établissement et sa mise en œuvre une traduction possible.

Leur engagement est d'autant plus méritoire que les rémunérations sont moindres que dans d'autres secteurs. L'État et les collectivités locales accordent à leurs fonctionnaires ce qu'ils refusent aux salariés des opérateurs privés. On en verra les effets si rien ne change : déqualification des exécutants, vigilance plutôt qu'éducation, vigiles plutôt qu'éducateurs.

Le travail social à la croisée de toutes les tensions réclame des professionnels en capacité d'analyser les situations complexes auxquelles ils sont confrontés : formés, accompagnés, soutenus, protégés, payés, mieux dans tous les cas. Le travail institutionnel - clinique, d'analyse des pratiques, de pilotage des projets, de formations, etc.- n'est pas un luxe dont peuvent se dispenser les établissements mais la condition même de l'accueil bien-traitant des familles. Le recrutement de personnels qualifiés est l'enjeu essentiel de la période qui s'annonce. En déterminant les choix de technicité minimale, il indiquera le seuil des renoncements et ce qui pourra être préservé des ambitions éducatives dans les mutations qui s'imposent.

Thierry SIMON, directeur.